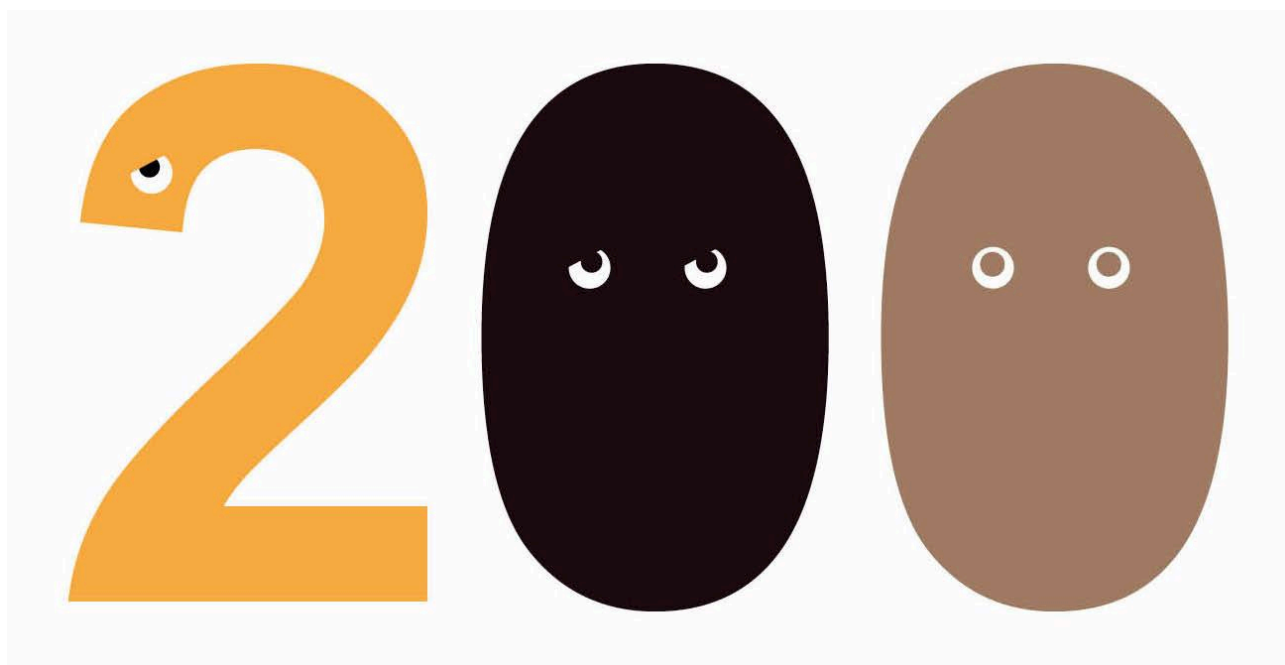




Enfance & Familles d'Adoption

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021



Numéro 200 de la revue Accueil

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021 : LA SYNTHÈSE

FÉDÉRATION ENFANCE & FAMILLES D'ADOPTION

SOMMAIRE

Axe 1 : ADOPTION

Axe 2 : ENFANCE DÉLAISSÉE

Axe 3 : CONSOLIDATION DU
MOUVEMENT



221, rue La Fayette
75010 PARIS
01 40 05 57 70

Site internet : www.adoptionefa.org

Newsletter bimestrielle sur abonnement



<https://twitter.com/AdoptionEfa>



<https://www.facebook.com/EnfanceFamillesDadoption>

Forum : <http://forum.adoptionefa.org>

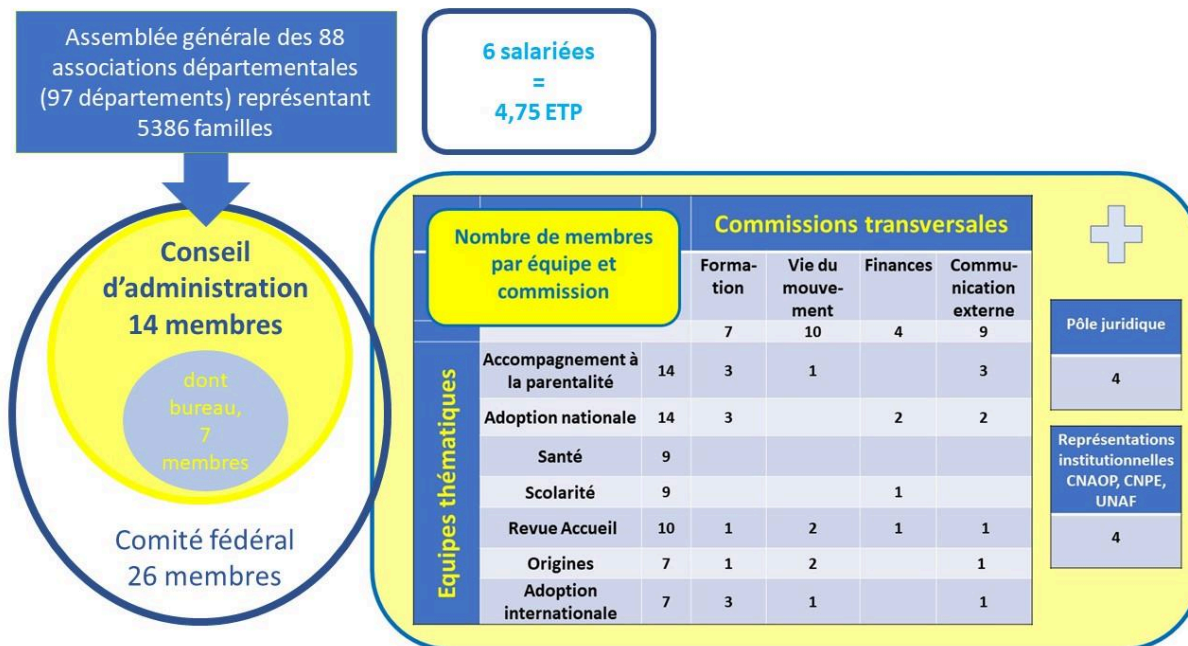
68 ans d'existence
Association Loi 1901
Reconnue d'utilité publique (1984)
1 000 bénévoles
88 associations départementales
97 départements couverts
(métropole et outre-mer)
5 386 familles adhérentes au 31/12/2021
Organisme de formation professionnelle
N° 11 75 35 176 75 (DIRECCTE)

Mouvement apolitique, non confessionnel, indépendant des pouvoirs publics comme des organismes autorisés pour l'adoption (OAA) et de tout organisme, quel qu'il soit.

EFA relaie la parole des familles adoptives, adoptés majeurs et candidats à l'adoption, auprès des pouvoirs publics, des travailleurs sociaux, du corps médical, de la justice, mais aussi de la presse et du grand public. À ce titre, EFA participe à différentes instances départementales telles que les conseils de famille des pupilles de l'État et, au niveau national, au Conseil national de la protection de l'enfance (CNPE), au Conseil national pour l'accès aux origines personnelles (CNAOP) et au comité de suivi de l'Agence française de l'adoption.

EFA s'emploie à :

- ▶ faire connaître et respecter les droits de l'enfant, en particulier son droit à avoir une famille, reconnu par la Convention internationale des droits de l'enfant ;
- ▶ participer au développement et à l'amélioration de l'adoption, pour les enfants français comme pour ceux de l'étranger ;
- ▶ défendre les intérêts moraux et matériels des adoptés et des adoptants ;
- ▶ accompagner les familles adoptives dans tout ce qui concerne l'adoption et ses implications, tant sur le plan juridique que moral et psychologique ;
- ▶ informer les postulants à l'adoption et toute personne intéressée par les questions relatives à l'adoption.



Trois axes stratégiques prioritaires pour 2018-2023

AXE 1 : ADOPTION

L'éthique qui doit aller de pair, à tout instant, avec les procédures, que ce soit dans la mise en relation, l'appariement ou l'accompagnement.

La sécurité du placement en vue de l'adoption est une condition indispensable pour que l'enfant puisse se (re)construire en toute sérénité.

LIGNE NATIONALE D'ÉCOUTE

01 40 05 57 79

Permanences : mercredi 20h30-22h30 – jeudi 14h00-17h00 – sauf août et jours fériés
9 écoutants bénévoles

Un lieu de parole neutre et bienveillant pour parler adoption.

2021 : 102 appels pour 84 permanences

► Forte augmentation des demandes d'information pour des adoptions intrafamiliales

Accueil et accompagnement des candidats à l'adoption

VISIO : « **Qui sont les enfants adoptables en France ?** »

10 dates, mensuelles, à partir de mars 2021.

Équipe composée de **12** « visionautes » avec un appétit à transmettre et partager les supports. **40** administrateurs ont participé, représentant **29** associations départementales. **380** cellules familiales de sur **74** départements, inscrites sur ces visios. **Trois dates supplémentaires** proposées par des relais locaux à destination de leurs adhérents.

NOUVEAU : « **Parcours vers l'adoption** » 6 séances en visio

GUIDE « **L'adoption d'enfants grands ou en fratrie** »

VEILLE ADOPTION INTERNATIONALE : fermeture des frontières suite à la pandémie



Accompagnement et soutien des familles adoptantes, y compris famille élargie

ATELIER « **Oser écouter son enfant pour renforcer la relation de confiance** »

SCOLARITÉ : *Pour une meilleure prise en compte par l'Éducation Nationale des besoins et de l'histoire des enfants adoptés lors de leur première entrée à l'école et tout au long de leur scolarité.*

► Rencontres de la MAI : atelier « **quelles conséquences peut avoir l'histoire de l'enfant sur ses apprentissages et comment l'accompagner ?** ».

► **Aménagement de la scolarité des enfants adoptés lors de la première entrée à l'école et création d'un référent Adoption dans chaque académie** : nombreux contacts avec le secrétariat d'État chargé de l'enfant et des familles, sur la concrétisation des annonces faites en 2020 par Monsieur Taquet. Aucun engagement tenu à ce jour.

► **3 nouvelles FICHES**

« L'estime de soi de l'enfant adopté »

« Mon enfant est en situation de handicap : quelles aides et adaptations pour sa scolarité ? Quels différents parcours de scolarisation ? »

« Quels dispositifs d'aides et d'aménagements à l'école pour accompagner les enfants pendant leur scolarité ? »

Accompagnement et soutien dédiés aux adoptés

Des réponses apportées aux personnes adoptées dans leurs démarches de recherche de leurs origines

PARTICIPATION AU CNAOP

- Projet de décret relatif aux conditions de traitement et de conservation des données à caractère personnel permettant l'accès aux origines personnelles ;
- Loi bioéthique, notamment son Art.15 qui renforce l'obligation de la personne porteuse d'une anomalie génétique d'en informer la parentèle qui pourrait être concernée ; cette information est confiée au CNAOP pour les personnes nées sous le secret.

ADOPTIONS ILLICITES

- Courrier commun EFA-VDA aux ministres de la justice, de la santé et de l'Europe et des affaires étrangères pour demander une commission d'enquête indépendante.

AXE 2 : ENFANCE DÉLAISSÉE

EFA se positionne comme un mouvement défenseur des droits des enfants délaissés en particulier :

Le droit pour tout enfant de grandir dans une famille pour tenir compte de son besoin d'être soutenu par des parents pour s'épanouir, même au-delà de sa majorité.

L'obligation de rechercher, dans les meilleurs délais possibles, des solutions pérennes et adaptées pour tous les enfants délaissés et confiés à l'ASE.

LÉA DEVIENT
PUPILLE DE L'ÉTAT



Recensement des départements
ayant mis en place une CESSEC

Formation des membres
des conseils de famille des pupilles de l'État
et commissions d'agrément

ERF, Enfants en Recherche de Famille, service d'EFA, se positionne
sur l'accompagnement d'enfants adoptables présentant une situation de handicap
et qui cumulent les besoins.

- Il s'agit d'adoptions qui nécessitent un bon repérage des risques
et un apparentement bien accompagné pour les réduire.

Nombre d'adoptions via ERF multiplié par 2 en 2021.

La **référence médicale** (21 enfants en 2021) reste une activité centrale et indispensable au travail d'ERF, la plupart des services Adoption en étant dépourvus.

Pour la première fois, à la suite de placements en vue d'adoption, **ERF a accompagné en 2021, trois situations de renoncement parental** avec remise de l'enfant à son département d'origine, quelques semaines/mois après l'apparentement.

NOUVELLE PROCÉDURE : parcours d'accompagnement des postulants agréés pour l'adoption en France :

Étape 1 – Information, visioconférence « Qui sont les enfants adoptables en France ? »

Étape 2 – Réflexion : rencontre avec les familles ressources, groupe d'échanges autour de l'adoption d'un enfant à besoins spécifiques, témoignages de parents ayant adopté un enfant porteur de handicap, conférences sur des problématiques de santé ou psycho-sociales, atelier sur la prise de conscience des besoins des enfants et les conséquences de leur insécurité.

Étape 3 – Accompagnement, rencontre avec un référent régional pour candidater à ERF.

**Trois projets ou proposition de loi ayant fortement mobilisé les équipes
fédérales
en 2021 avant leur promulgation en 2022**

Proposition de loi visant à réformer l'adoption, qui a demandé de nombreuses heures de travail pour en faire une analyse critique. Travail mené en collaboration avec l'UNAF, le MASF et la FFOAA.

Projet de loi relative à la protection des enfants, avec son projet de réforme de la gouvernance nationale de la protection de l'enfance et la création d'un nouveau GIP pour la protection de l'enfance, l'adoption et l'accès aux origines personnelles.

Projet de loi relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration, notamment concernant le transfert de la tutelle des pupilles de l'État aux départements. Opposition et actions conjointes UNAF-FNADEPAPE-UFNAFAAM-EFA. Ces quatre associations ont demandé à la commission adoption du CNPE de se saisir de cette question. Le projet de transfert de la tutelle des

FORMATIONS PROFESSIONNELLES

en visio, à Paris ou sur site,

- « Attachement et adoption »
- « Formation préalable à l'emploi en service adoption »
- « Conseil de famille »
- « Mise en place d'une CESSEC »
- « Analyses de pratiques »
- Autres thèmes sur demande

AXE 3 : CONSOLIDATION DU MOUVEMENT

Formation

Journées de formation interne :
93 bénévoles formés

Bienvenue à EFA
Nouveaux présidents
Secrétaires et trésoriers
Conseil de famille
Attachement et adoption

Visioconférences à destination des administrateurs :
166 participants

« Adoption simple et Adoption plénière »
« Tiers : Tiers de confiance, Tiers bénévole »
« Les outils pour accompagner les parents dans la scolarité de leurs enfants »
« Qui sont les enfants adoptables en France ? », transmission des outils visio
« Projet pour l'enfant »
« Processus législatif et contacts avec les parlementaires »

Visibilité et communication du mouvement EFA



REVUE ACCUEIL

Revue trimestrielle
seule revue francophone
spécialisée en adoption



200ème
numéro !

EFA, une association familiale

UNAF : 4 séances de travail et de nombreuses rencontres informelles.

Échanges en lien avec la proposition de loi visant à réformer l'adoption, notamment sur le point concernant la composition et la formation des conseils de famille des pupilles de l'État.

Participation à la Lettre nationale des mouvements familiaux.

CNAF : Dans le cadre des axes stratégiques d'EFA pour 2018-2023, deux axes soutenus en 2021 (idem 2020)

- ▶ Structuration de l'offre de soutien à la parentalité et coordination de son déploiement local.
- ▶ Animation du réseau par la formation de ses membres et création d'une synergie transversale pour accompagner les acteurs de terrain.

L'aide financière de la CNAF pour ces actions est de 13 500 € annuels, depuis 4 ans.

RELATIONS MÉDIAS

contact.media@adoptionefa.org

18 interventions en 2021

Échanges au sein du réseau EFA Synergies, partage de compétences, complémentarités, développement de la complémentarité entre la fédération et les AD

CONFÉRENCES : 42 en 2021 dont 29 (8 en 2020) en visioconférence.

ANIMER LE RÉSEAU

- ▶ **Site privé** (2 635 visites en 2021 pour 10 385 pages consultées)
- ▶ **Serveur sécurisé** (conforme RGPD)
- ▶ **Liste interne Lirefa**, destinée aux membres actifs des associations départementales, favorise la diffusion de l'information issue des associations départementales ou de la fédération, et la mutualisation des pratiques (**1 322 messages** échangés en 2021)
- ▶ **De Vous à Nous** (lettre d'information mensuelle)

JOURNÉE DES REPRÉSENTANTS DÉPARTEMENTAUX : 5 juin 2021 en visio

▶ **Matinée plénière**

Les alternatives à l'adoption
Actualités de l'adoption : projet de loi visant à réformer l'adoption, adoptions illicites
Dernières publications d'EFA
ERF, nouveau mode d'organisation
Mise en place du *cloud* d'EFA dans le cadre des contraintes RGPD
Nouveautés du service Formation

▶ **Après-midi : ateliers thématiques**

« Les alternatives à l'adoption, quelle place au sein d'EFA ? »
Dynamique départementale : Comment attirer de nouveaux adhérents et les pérenniser ?
Comment établir des partenariats avec les institutions ? (services adoption, CAF, REAAP, UDAF ...)
Communication externe (Vers qui ? Quels outils, comment les utiliser ? charte graphique facebook, sites internet, contacts avec les parlementaires)

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE : 6 juin 2021 en visio

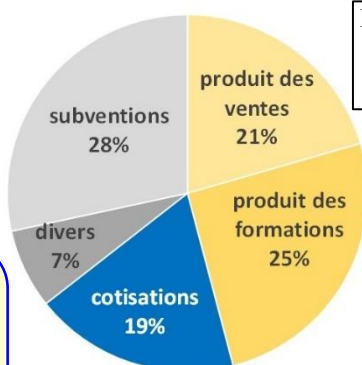
Les AD présentes totalisaient **895 voix sur 1 051** (1 voix pour 5 adhérents), soit **85 %** des voix (sur la base du nombre d'adhérents au 31.12.2019), un peu plus qu'en 2020 (77 %).

Mise en œuvre d'une politique énergique de recherche de financement

Pour qu'EFA reste une fédération indépendante grâce à ses adhérents, aux abonnés, à sa revue

**Soutenez
Enfance & Familles
d'Adoption !**
▶ **faites un don**

Merci !



Répartition des ressources financières fédérales en 2021



Soutenez EFA
avec **le moteur de recherche Lilo**, français et solidaire
▶ en choisissant le projet
« **Accompagner l'adoption** »